



Info Tri

N°3

Novembre 2014

CCGVM - Place Henri Martin - 51160 Ay
Tel. 03.26.56.95.20 / Fax 03.26.56.95.28
www.ccgvm.com / infotri@ccgvm.com

ISSN : 1777-2893

1999 - 2014 : 15 ans de tri sélectif...

Depuis 1999, le tri sélectif au sein de la Communauté de Communes est devenu pour la majorité d'entre nous plus qu'un **geste écologique, c'est aujourd'hui un véritable réflexe au quotidien.**

Un geste qui s'est amélioré

En effet, la CCGVM est une des rares collectivités à trier et à collecter en porte à porte **5 flux de déchets** (biodéchets, papiers, emballages recyclables, verre et ordures ménagères).

En 2006, l'unité de valorisation des ordures ménagères de la Marne **a permis de valoriser par incinération nos ordures ménagères** qui étaient jusque là enfouies. Plus récemment dans les déchetteries, **le geste de tri s'améliore** avec les partenariats entre la CCGVM et les **Eco-organismes** chargés du traitement d'une partie de nos déchets et notamment des déchets dits « dangereux ».

Quels gestes pour demain ?

Et si les emballages devenaient tous recyclables ? En tout cas, c'est ce que pensent certains syndicats de traitement qui testent aujourd'hui de nouveaux centres de tri capables de trier tous les plastiques, alors qu'aujourd'hui seuls les bouteilles et flacons le sont.

Et si on donnait plutôt que de jeter ? En effet, une part non négligeable de nos déchets de déchetterie pourraient encore servir. Un projet de création d'une structure capable de réparer ces objets, ou le cas échéant, les démonter pour qu'ils soient recyclés (au lieu d'être enfouis) sera très prochainement à l'étude sur le territoire de la CCGVM.

TROC DE JOUETS



Dans le cadre de la **SERD, Semaine Européenne de la Réduction des Déchets**, la CCGVM organise un troc de jouets, durant la matinée Eco-Citoyenne à Ay le **30 novembre** et sur le Marché de Noël Intercommunal du **7 décembre 2014** à Louvois.

Principe : réservé aux enfants de 3 à 14 ans, il suffit de déposer un jouet en bon état pour en choisir un nouveau, parmi ceux déposés par les autres enfants.

But : inciter à la réutilisation et éviter que ces objets ne deviennent des déchets.

DÉCOUVREZ
OÙ LES DÉPOSER SUR



POUR CONNAÎTRE
LA BORNE LA PLUS
PROCHE DE CHEZ
VOUS :

LAFIBREDUTRI.FR

Tous les textiles se recyclent !



Dans le langage des déchets, on les appelle les TCL pour Textiles, Linges et Chaussures. Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, ils sont tous recyclables, même usés ou déchirés !

Quelques règles à connaître pour bien les trier !

-> Les articles dont vous vous séparez peuvent être usés ou simplement ne plus être à votre goût, par contre ils doivent être propres et secs !

-> **Attention aux articles mouillés ou souillés** (non recyclables) : ils sont à jeter dans votre bac à ordures ménagères.

-> Attachez les chaussures par paire pour éviter qu'elles se séparent au moment de la collecte ou du tri.

-> Placez vos articles dans un sac fermé (en évitant les trop grands volumes qui sont plus difficile à manipuler par le collecteur).

-> Déposez-les auprès des associations locales ou bien dans les conteneurs d'apport volontaire.

Alors ne jetez plus vos TLC usagés, recyclez-les !

Zoom sur les déchets dangereux ménagers

La CCGVM vient de s'associer à l'éco-organisme ECODDS pour la prise en charge des déchets diffus spécifiques (DDS) des ménages. La CCGVM organise la collecte de ces déchets sur les déchetteries, tandis qu'ECODDS sera chargé de leur traitement. Cette action est gratuite pour la CCGVM, à condition que le tri et les volumes fixés par ECODDS soient respectés en déchetterie.



Les déchets pris en charge sont les suivants :

Entretien véhicule



Antigel, filtre à huile, polish, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement, anti-goudron.

Bricolage & Décoration



Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs.

Entretien maison



Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, acides, eau oxygénée, décapant four, répulsif ou appât, imperméabilisant, insecticide, raticide-rodenticide, produit de traitement des matériaux (dont bois).

Chauffage, cheminée, barbecue



Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour ramoner les cheminées.



Enduit, colle, mastic, résine.

Entretien jardin



Engrais non organique, anti-mousses et moisissures, herbicide, fongicide.

Entretien piscine



Chlore, désinfectants de piscine.



Paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone.

Tous les déchets issus de ces produits nécessitent une collecte et un traitement spécifique, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu. Ne polluons plus les poubelles, apportons nos déchets spécifiques en déchetterie.

Tri des PAPIERS : la CCGVM peut mieux faire !

RAPPEL : tous les papiers (impressions, journaux, revues et magazines) sont à jeter dans le bac BLEU, et seulement les papiers.

En effet, on retrouve encore trop de cartons parmi les papiers alors qu'ils devraient se trouver dans le bac JAUNE.

Un meilleur tri permettrait à la CCGVM de revendre directement les papiers à un papetier (recycleur) et éviter ainsi le transport et une prestation de tri avant d'être expédié vers ce recycleur.



Déchetterie de DIZY Vers une réouverture !

Fermée depuis décembre 2011 suite à l'affaissement du haut de quai, des travaux de reprise de l'ouvrage sont en cours depuis fin août 2014 ; travaux pris en charge par l'assureur du constructeur et du maître d'œuvre.

La réouverture est donc envisagée très prochainement, avec des nouveaux horaires d'ouverture.

Une communication spécifique sera mise en place, avec l'édition du nouveau guide d'utilisation des déchetteries.



Déchets électroniques (DEEE) et Textiles : grande collecte le dimanche 30 novembre à AY (parking du Jard). Venez nombreux déposer vos objets qui seront réemployés ou recyclés !

